

L' Abeille.

3me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

3me. Année.

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 Juin 1851.

No. 31

L'IRRESOLU SUR LE CHOIX D'UN ÉTAT.

Au choix de quel état êtes-vous arrêté ?
— Mais non ; depuis dix ans pourtant j'ai médité
Cent fois sur tous ; aucun n'emporte la balance.
Tour à tour le bureau, les mines, la finance,
Se partagent mes goûts, sans fixer mon destin,
Et mon esprit toujours flotte plus incertain. [traire
— Vous dédaignez, je crois, la finance ! — Au con-
Moi j'irais dédaigner tout ce que l'on révère !
De l'argent je sais trop le magique pouvoir.
— Et cepeadais se vous rien n'a pu prévaloir. [pense
Vous aimez le commerce ? — Oui, certes, et quand je
Qu'il rend de mon pays accroître la puissance,
La splendeur, je me dis : L'homme dont les travaux
A nos prospérités ouvrent des champs nouveaux,
Est grand, il fait le bien ; et sa noble industrie
Le rend, de tous les temps, l'homme de la patrie ;
Cet honorable état m'aurait déjà fixé.
— Mais qui donc vous retient encore embarrassé ?
— Le barreau m'ayant puis un temps considérable,
Me semblait d'ailleurs, peut-être, préférable.
Le droit, qui mène à tout, partout considéré,
Aux postes éminents sert de premier degré :
Administrer l'État, défendre l'innocence,
Éclairer la justice ou tenir sa balance,
Voilà les fonctions, les sublimes emplois
Où je puis m'élever par l'étude des lois. [mes.
— Vous penseriez donc ?... — Oui ! si le métier des ar-
Encor plus éclatant, ne m'offre-t-il plus de charmes.
— Mais le danger ? — Peut-il arrêter un grand cœur ?
On se bat, et qu'importe ? on est mort ou vainqueur ;
Déjà depuis longtemps je ne sais quelle ivresse
Vient s'emparer de moi quand je songe à la Grèce,
Lorsque je vois voler vers ces bords infortunés,
Mes amis, nos savants, nos soldats valeureux ;
Quand je songe à l'effet de l'élan sympathique
Qui semble nous porter vers ce peuple héroïque,
Je ne me conçois plus : moi qui devais couvrir,
Qui depuis si longtemps voulais le secourir !... [dre.
— Eh bien donc ! vous allez... ? — Je vais encore atten-
Mais je suis toujours là ! prêt à tout entreprendre.
J'attends, il le faut bien ; et si j'ava's pensé
Qu'on s'embarquât sitôt, je me serais pressé.
Rien n'est perdu pourtant ; une cause si belle ?
L'abandonner ! — toujours je fis des vœux pour elle ;
Si même je pouvais ensemble réunir
Et la gloire et les biens dans un prompt avenir !
J'entrevois le bonheur, mais il m'échappe encore ;
Que sais-je ? il est peut-être un état que j'ignore,
Et qui surpasse tout.

RICHARD COBDEN.

Mr. le Rédacteur,

Mon but n'est pas de vous offrir aujourd'hui une biographie détaillée de Richard Cobden, non : tout ce que je désire c'est de vous en dire seulement un mot comme préambule à une question à laquelle son nom est étroitement lié, à une question qui a causé une véritable révolution dans le monde commercial, et dont l'avenir dira les incomparables résultats, je veux parler du libre échange.

Richard Cobden est né 1804 à Midhurst (petite ville du comté de Sussex) de parents presque totalement dépourvus de biens de la fortune. Ses premières années furent employées à garder le modeste troupeau que possédait son père ; à l'âge de 17 ans, il fut placé à Londres comme commis dans une maison de commerce. Plus tard, on le retrouve à Manchester où il parvint, par force de travail et d'énergie, à fonder une manufacture d'impressions sur tissu de coton, qu'il possède encore aujourd'hui, conjointement avec son frère aîné.

Je ne dirai pas le haut degré de prospérité où s'est élevé cet établissement ; je ne dirai pas les voyages du jeune manufacturier en Egypte, en Grèce, en Turquie en 1834, dans l'Amérique du Nord en 1825, dans les divers états de l'Europe en 1837. Je ne dirai pas non plus qu'étant parti négociant, il revint écrivain et publiciste : on conçoit que, pour un homme d'intelligence, de pareils voyages ne peuvent être stériles. Le rapprochement des mœurs et des besoins des différents peuples, a dit un penseur distingué, résout de grandes questions économiques. Aussi Cobden n'en retira-t-il pas un médiocre avantage. C'est dans une de ces excursions qu'il conçut la première idée de cette lutte acharnée, dont le succès devait arracher à l'aristocratie anglaise la liberté et l'existence des classes laborieuses de l'Angleterre.

Retré, quelque temps après (vers la fin de 1838), au milieu de ses concitoyens il trouva la classe ouvrière en proie à la plus affreuse misère, par suite de la loi contre les céréales ; il n'en fallut pas davantage pour cet homme vraiment philanthrope ; aussitôt il résolut de commencer cette lutte, qu'il avait conçue une année auparavant et qui n'avait cessé depuis de faire son rêve généreux. Mais avant de mortrer Cobden aux prises avec cette loi des céréales, il est nécessaire de dire un mot des dispositions de celle-ci.

La terre en Angleterre est possédée par les aînés de l'aristocratie, et "la propriété immobilière, ainsi monopolisée, est affranchie presque entièrement des impôts ; elle ne paie aucun droit de succession ; les contributions indirectes pèsent aussi d'une

manière à peu près absolue sur les objets consommés par les classes pauvres. Possesseurs exclusifs du sol, seuls producteurs par conséquent, les landlords fournissent seuls la nourriture du peuple ; la loi des céréales, prohibitive des importations étrangères, leur permettait de prélever un milliard de francs par an sur la consommation du peuple anglais."

Plusieurs fois cette loi oppressive, qu'on pouvait regarder comme un dernier privilège féodal, plongea l'Angleterre dans la famine ; les années 1817 et 18 surtout furent des années d'effroyable détresse : les classes ouvrières mouraient de faim et de désespoir. A la vue de ces maux déchirants, des hommes sensibles et désintéressés essayèrent bien, il est vrai, d'apporter des modifications à cette loi ; mais ils ne pouvaient obtenir que des modifications insignifiantes, qui n'aboutissaient à aucun bien réel.

Ce fut vers la fin de 1838, comme je l'ai dit plus haut (où la misère fut encore plus grande que jamais, par suite de la déconfiture générale des banques aux États unis, et d'une récolte insuffisante à l'intérieur), que Richard Cobden résolut de porter le dernier coup à ce monstrueux privilège (la loi contre les céréales). Admirablement secondé par Mr. Georges Wilson, et par Mr. Bright, l'un des orateurs les plus aptes à passionner la foule, il établit, dans une importante pétition, adressée au parlement par le bureau de commerce de Manchester, dont il était membre influent, que l'application sur la plus grande échelle du principe de la liberté commerciale, peut seule assurer la prospérité de l'industrie et le repos du pays. Et, plus tard, lorsque sa voix eut rencontré quelque écho, une des résolutions les plus solennelles fut la demande d'abolition immédiate et sous condition de tous les monopoles, de tous les droits protecteurs quelconques en faveur de l'agriculture, des manufactures, du commerce et de la navigation, en un mot la liberté absolue du commerce, le libre échange Free Trade ! Il n'ignorait pas qu'en s'attaquant ainsi à la loi des céréales, il s'attaquait au système protecteur tout entier ; mais son parti était pris : il avait résolu de sauver